Rapport d'activité 2019

Projet de programme partenarial territorial 2020

Agence d'Urbanisme
de Rouen et des Boucles
de Seine et Eure

Document voté à l'unanimité par le conseil d'administration
et présenté à l'assemblée générale de l'Agence d'urbanisme de Rouen
et des boucles de Seine et Eure, le 11 décembre 2019.

Établissements publics de coopération intercommunale adhérents de l'Agence, au 1er janvier 2020

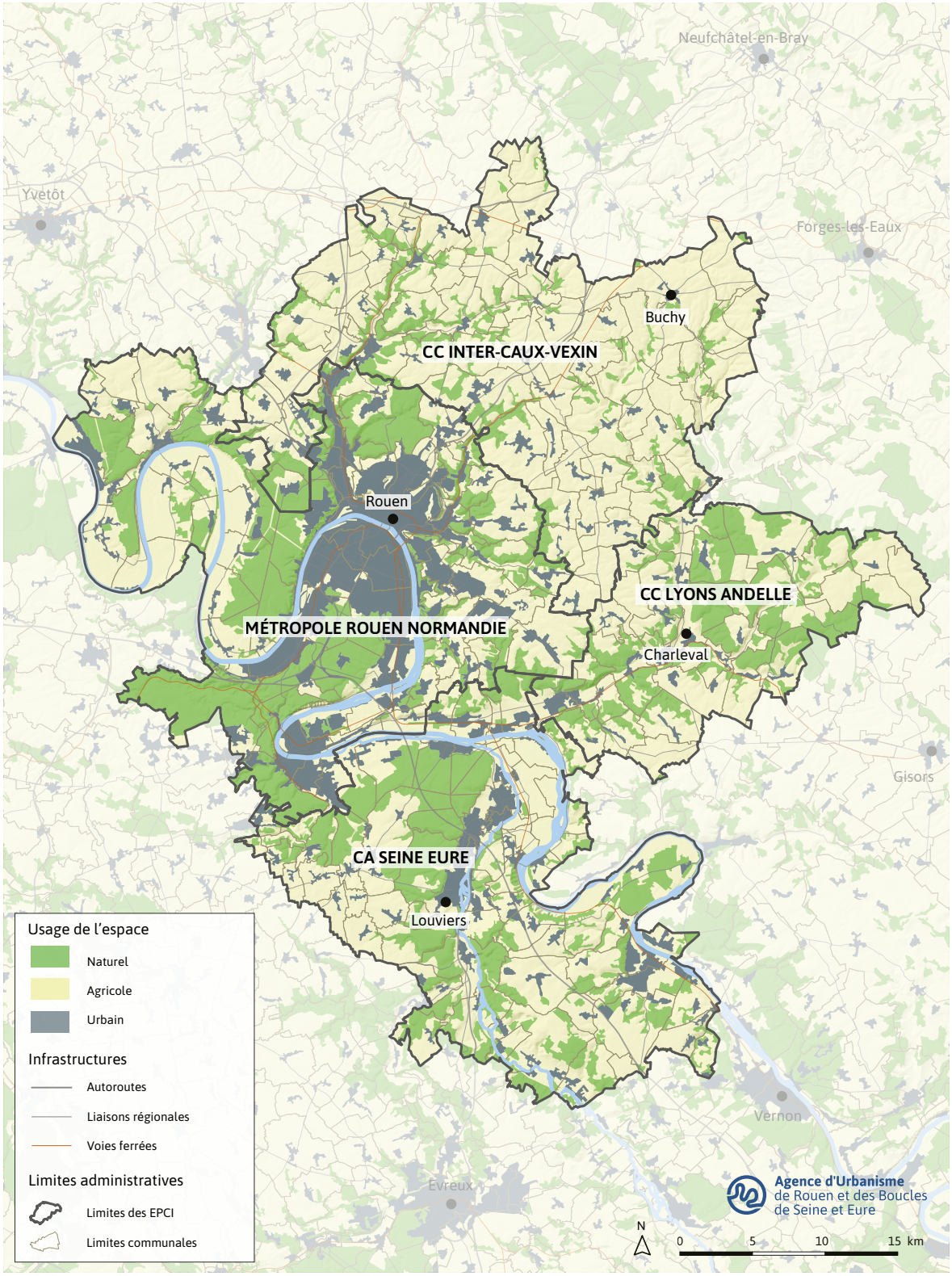

Présentation

2010-2020 : dix ans de fonctionnement de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure !

En effet, l'Agence fêtera ses dix années d'existence en 2020. Dix années d'accompagnement des collectivités qui composent le périmètre des adhérents de l'Agence dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques en matière d'aménagement urbain, de stratégies territoriales, de mobilité durable, d'habitat, de foncier...

Chaque année, l'Agence produit son compte-rendu d'activité et son programme de travail à venir dans un même document.
Le présent projet a été produit sur la base des précédents, mais affiche d'ores et déjà des évolutions. Travaillé en amont de manière partenariale, il se structure en quatre grands pans d'activités 2019-2020 :

- Les observatoires de territoires
- La Vallée de la Seine
- Le suivi et l'articulation des documents de planification
- Les démarches partenariales et le dialogue interterritorial

La dernière partie du document présente les ressources de l'Agence, à savoir le centre de documentation et les études produites en 2019.

Le programme partenarial de travail 2020 a été construit de manière à préfigurer la définition d'une stratégie pluriannuelle partagée dans laquelle il s'inscrira.
Cela répond à la nécessité de renforcer la visibilité de l'Agence, la cohérence et la complémentarité de son positionnement avec celui de ses partenaires et d'adapter ses actions aux évolutions territoriales.

En outre, l'Agence prévoit de renforcer ses collaborations à différentes échelles :

- locale : avec les partenaires territoriaux, pour promouvoir les spécificités et atouts du territoire et participer à son rayonnement et sa visibilité ;
- régionale et interrégionale : avec la coopération des agences d'urbanisme normandes (Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine et Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole) et celles de la Vallée de la Seine, la Région Normandie et l'État notamment, pour porter les enjeux de développement de l'axe Seine ;
- nationale : avec le réseau des agences et la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) qui apportent une résonnance aux projets, et qui permettent de faire bénéficier au territoire d'un partage d'expertise et d'expérience.

Françoise GUILLOTIN, Présidente de l'Agence d'urbanisme

LES DIX ANS DE L'AGENCE

> Une déclinaison d'outils de communication « 10 ans de l'Agence » pour présenter l'Agence aux partenaires : programme de travail, expertises, lieu de débat, etc.

> Un portrait de territoire

> Des plaquettes « chiffres-clés » des territoires des aires urbaines

> Un cycle de séminaires prospectifs et territorialisés

Sommaire

Les membres de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure 8
Les instances délibératives de l'Agence d'urbanisme en 2019 9
Les observatoires de territoires 10
La Vallée de la Seine 15
Le suivi et l'articulation des documents de planification 17
Les démarches partenariales et le dialogue interterritorial 19
Les ressources 21
Les publications 2019 22

Les membres de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

À l'issue de l'Assemblée générale du 3 septembre 2019

La Métropole Rouen Normandie

Mme Dominique AUPIERRE, Conseillère communautaire
Mme Nicole BASSELET, Vice-Présidente
M. André DELESTRE, Conseiller communautaire
M. Patrice DESANGLOIS, Conseiller communautaire
M. Gérard DUCABLE, Conseiller communautaire
Mme Fatima EL KHILI, Conseillère communautaire
Mme Catherine FLAVIGNY, Conseillère communautaire
M. Philippe GUILLIOT, Conseiller communautaire
Mme Françoise GUILLOTIN, Vice-Présidente
M. David LAMIRAY, Vice-Président
M. Roland MARUT, Conseiller communautaire
M. Marc MASSION, Vice-Président
Mme Céline MILLET, Conseillère communautaire
M. Alain OVIDE, Conseiller communautaire
Mme Luce PANE, Conseillère communautaire
M. Yvon ROBERT, Vice-Président
M. Frédéric SANCHEZ, Président
M. Norbert THORY, Conseiller communautaire
Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère communautaire

La communauté d'agglomération Seine-Eure

Mme Fadilla BENAMARA, Conseillère communautaire
M. François CHARLIER, Conseiller communautaire
M. Thierry DELAMARE, Vice-Président
M. Bernard LEROY, Président
M. François-Xavier PRIOLLAUD, Président Délégué
M. Christian WUILQUE, Vice-Président

La communauté de communes Inter-Caux-Vexin

M. Patrick CHAUVET, Vice-Président
M. Denis GUTTIEREZ, Conseiller communautaire
M. Alain NAVE, Vice-Président
M. Pascal SAGOT, Conseiller communautaire

La communauté de communes Lyons-Andelle

M. Franck ADAM, Vice-Président
M. Philippe GÉRICS, Président
M. Philippe HALOT, Vice-Président

La ville de Rouen

Mme Christine RAMBAUD, Adjointe au Maire

L'État

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Région Normandie, Préfet de Seine-Maritime
M. Thierry COUDERT, Préfet de l'Eure
M. Fabrice ROSAY, Secrétaire Général, Préfecture de Région
M. Patrick BERG, Directeur Régional, DREAL
M. Laurent BRESSON, Directeur Départemental, DDTM de Seine-Maritime
M. Laurent TESSIER, Directeur Départemental, DDTM de l'Eure
M. Jean-Paul OLLIVIER, Directeur Régional, DRAC
M. Jean-François DUTERTRE, Directeur Régional, DIRECCTE
Mme Fabienne DUFAY, Directrice Régionale, DRFIP
Mme Christine GAVINI-CHAVET, Rectrice de l'Académie de Rouen

Le Conseil Départemental de l'Eure

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président
M. Sébastien LECORNU, Conseiller départemental

La Région Normandie

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère régionale
Mme Nathalie THIERRY, Conseillère régionale

La Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole

M. Nicolas CARON, membre associé

La Chambre d'agriculture de Seine-Maritime

M. Arnold PUECH d'ALISSAC

La Chambre d'agriculture de l'Eure

M. Guy JACOB

Le Grand Port Maritime de Rouen

M. Pascal GABET, Directeur Général
M. Xavier LEMOINE, Directeur de l'aménagement territorial et de l'environnement

L'Établissement Public Foncier de Normandie

M. Gilles GAL, Directeur Général

L'université de Rouen

Mme Valérie GIBERT, Directrice Générale des Services

Les instances délibératives de l'Agence d'urbanisme en 2019

Au cours de l'année 2019, ont été réunis :
4 bureaux, 1 conseil d'administration, 2 assemblées générales ordinaires

Le 25 février 2019 : **Bureau**
Remplacement du directeur général

Le 26 juin 2019 : **Bureau**
Arrêt des comptes 2018

Le 3 septembre 2019 : **Conseil d'administration**
Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2018

Assemblée générale ordinaire
Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2018
Comptes annuels
Résumé des publications 2019

Le 15 novembre 2019 : **Bureau**
Présentation des axes du programme partenarial 2020
Présentation de l'ébauche de budget prévisionnel 2020
Régularisation du Mandat du commissaire aux comptes

Le 11 décembre 2019 : **Bureau**
Présentation du projet de budget prévisionnel 2020

Assemblée générale ordinaire
Validation du rapport d'activité 2019 et du projet de programme partenarial de travail 2020
Validation du projet de budget prévisionnel 2020
Validation du Mandat du commissaire aux comptes

LES OBSERVATOIRES DE TERRITOIRES

L'observation territoriale est une mission fondatrice de l'Agence qui vise à :
- Développer et diffuser la connaissance ;
- Aider au suivi et à la mise en place des politiques publiques, notamment par l'apport d'expertises spécifiques ;
- Être un lieu d'échange et de concertation entre les acteurs.

Elle génère quatre types d'activités mobilisant des compétences différentes au sein de l'Agence (gestion de base de données, statistique, géomatique, analyse thématique) :
- La collecte de données et la constitution de base de données ou de corpus d'informations ;
- Le traitement statistique et géomatique des données ;
- L'interprétation et l'analyse à partir de compétences thématiques (économie, démographie, urbanisme, etc.) ;
- La valorisation et la communication de ces travaux (outils interactifs, publications, réunions, séminaires, etc.).

1. Les bases de données qui alimentent les volets observatoires et études

1.1 Le Mode d'Usage de l'Espace (MUE)

2019

Depuis 2010, l'Agence s'est engagée dans une démarche d'observation des mutations du territoire au travers notamment d'une cartographie et d'une analyse de l'évolution et des dynamiques de l'usage du sol. Cet outil est réalisé à partir des photos aériennes et IGN 1999, 2009 et 2015 en lien avec la Région.
À la suite de l'adhésion de la Communauté de communes Eure-Madrie-Seine, le travail de saisie du mode d'usage de l'espace 2009 et 2015 a été mené. Une validation auprès des élus des 17 communes de la Communauté de communes a eu lieu début juillet 2019, suivie de la valorisation des données à l'échelle de son nouveau territoire de référence, suite à la fusion entre la Communauté d'agglomération Seine Eure et la Communauté de communes Eure-Madrie-Seine.
En ce qui concerne le territoire de Lyons Andelle, la saisie du mode d'usage de l'espace a été menée au cours de l'année 2018 et a fait l'objet d'une validation auprès des 30 Maires des communes de la Communauté de communes au printemps. Une restitution des résultats de l'exploitation du mode d'usage de l'espace auprès des élus est programmée en décembre 2019.

2020

Le territoire de référence de l'Agence s'est stabilisé au 1er janvier 2019 avec l'adhésion de la Communauté de communes Eure-Madrie-Seine et l'intégration de 3 nouvelles communes issues de la Communauté de communes Roumois-Seine par l'Agglo Seine-Eure. La base de données du mode d'usage de l'espace 2009 et 2015 couvre l'ensemble de nos adhérents. La définition du programme d'exploitation de ces données, d'ici la fin de l'année, permettra la publication d'analyses qui éclaireront les territoires dans leurs démarches de planification et d'aménagement.
Par ailleurs, ce travail mené sur le territoire Lyons Andelle s'inscrira dans une réflexion d'accompagnement de la Communauté de communes, par l'Agence, dans la définition d'une stratégie de planification.

1.2 Mode de production du foncier

2019

En lien avec les observatoires de l'aménagement de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure et de l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN), une méthodologie de suivi de la production de foncier a été établie pour 131 communes du pôle métropolitain Rouen-Seine Eure.

2020

Il conviendra de travailler avec l'Établissement public foncier de Normandie dès le premier trimestre 2020 à la méthode de saisie et de constitution de cette donnée en lien avec les travaux déjà menés par les deux autres agences d'urbanisme normandes. Ce travail viendra directement alimenter l'observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglo Seine-Eure. D'autres perspectives de valorisation sont à envisager dans le cadre d'études plus spécifiques.

Mode d'usage de l'espace 2015

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

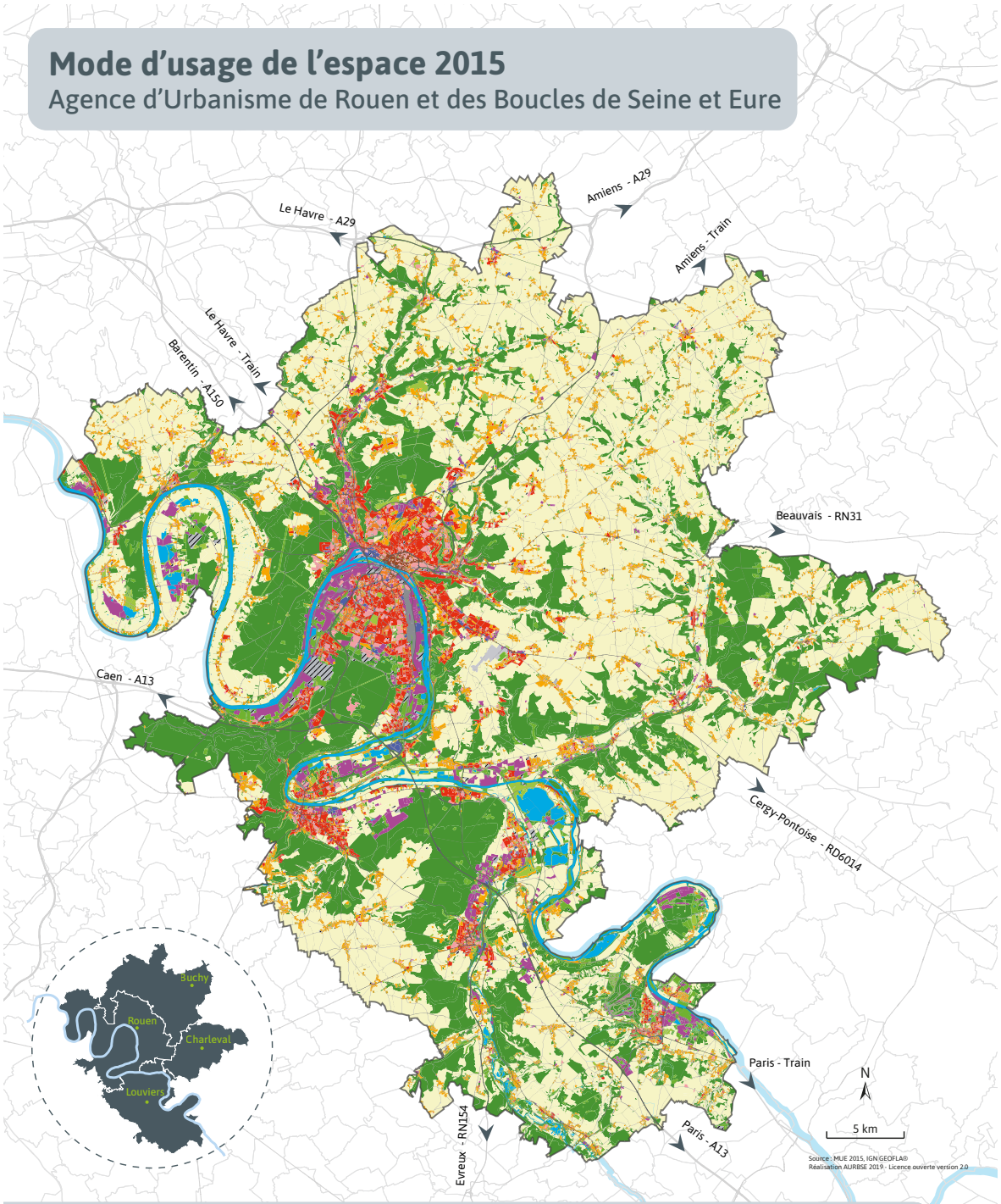

- 9 Espaces naturels non boisés, non agricoles (coteaux, espaces libres dans le tissu urbain, espaces de transition)
- 10 Espaces boisés (au moins 10% d'arbres)
- 11 Espaces aquatiques
- 12 Espaces de loisirs et d'agrément
- 13 Activités agricoles (sous toutes leurs formes)
- 14 Constructions en milieu rural (bâtiments agricoles, fermes, silos, bâtiments isolés agricoles)
- 20 Activités industrielles - extractions et/ou artisanales et/ou tertiaires et/ou portuaires et/ou aéroportuaires
- 21 Centres commerciaux, supermarchés (y compris parkings, halles et entrepôts)
- 22 Carrières en activités
- 30 Habitat dense, continu, hypercentre
- 31 Ensemble d'habitats collectifs dominant
- 32 Habitat individuel dense (supérieur à 10 unités/hectare)
- 33 Habitat individuel peu dense (inférieur à 10 unités/hectare)
- 40 Équipements publics ou privés avec leurs parkings
- 41 Aéroports, embarcadères bacs fluviaux, croisières
- 42 Autoroutes, routes essentielles, échangeurs
- 43 Voies ferrées
- 44 Urbanisation en cours, friches commerciales ou industrielles - extractions, décharges sauvages

Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure

2. Les observatoires de territoires

L'Agence structure et met en œuvre des observatoires territoriaux pour ses collectivités adhérentes à des fins de pilotage et d'évaluation de politiques publiques sur les champs de la mobilité, de l'habitat et du développement économique. La connaissance du foncier et des modalités d'urbanisation est un dénominateur commun. La convergence méthodologique des différents observatoires territoriaux est un objectif poursuivi par l'Agence. Elle vise à doter les territoires d'une base commune de compréhension des enjeux et des interdépendances spatiales, à harmoniser les mesures des mutations territoriales et à faire émerger de nouvelles problématiques. L'Agence participe ainsi à la constitution d'un cadre d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs dans une optique de dialogue entre les collectivités et de transversalité thématique.

2.1 Mobilités

2019

L'Agence a repris depuis 2018 les données de l'Observatoire des Mobilités de la Métropole de Rouen Normandie (OMMeR). L'observatoire des déplacements a pour objectif de mettre à disposition les principaux chiffres clés des transports. Des réunions techniques ont permis le suivi régulier de la collecte des données. L'observatoire a fait l'objet d'une publication en novembre sous forme dématérialisée. Elle est téléchargeable sur la page de l'observatoire du site internet de l'Agence, ainsi que sur la page idoine de la Métropole Rouen Normandie.
Par ailleurs, en complément, dans le cadre de la fiche action n° 8 du Pacte métropolitain d'innovation État-Métropole Rouen Normandie, l'Agence mène une exploitation approfondie de l'enquête ménage déplacement 2017. Celle-ci consiste en la définition des enjeux de mobilité à l'échelle de l'aire urbaine et en la compréhension des phénomènes de déplacements induits par la structuration du territoire. L'étude s'attache à la démonstration du fonctionnement systémique des déplacements.

2020

Un travail d'intégration des éléments issus de l'observatoire des mobilités de la Métropole Rouen Normandie et des données actualisées à un dispositif élargi, en termes de périmètre et de champs d'observation, est en réflexion avec les services de la Métropole.
Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la préparation du prochain plan de déplacements de la Métropole.
Ainsi, il s'agira de définir les modalités pour faire évoluer l'observatoire à l'échelle de l'aire d'influence, afin de mieux comprendre les interactions entre les territoires, mais surtout de le compléter avec une lecture qualitative des phénomènes et tendances et de les croiser avec les autres dynamiques. Cette lecture pourra se faire à l'aune des problématiques liées au cocktail de mobilités et au chaînage des déplacements (monomodal, intermodal ou multimodal) qui conditionnent la structure des déplacements journaliers. Elle prendra la forme d'une série d'analyses transversales.
Cette évolution permettra de disposer à terme d'une vision prospective partagée du territoire et d'un outil d'aide à la définition de politiques publiques intégrées en matière de mobilités.

2.2 Habitat et aménagement

Métropole Rouen Normandie

2019

Une première rencontre technique avec la Métropole s'est tenue en avril 2019 pour échanger sur les besoins en matière d'observation foncière. Le suivi et l'évaluation des politiques publiques constituent un enjeu essentiel. L'Agence s'est proposée d'étudier le montage d'un observatoire foncier/habitat en lien avec le plan local d'urbanisme intercommunal et le programme local de l'habitat prochainement approuvés. Une seconde rencontre en présence de l'Établissement public foncier de Normandie s'est tenue fin juin 2019.

2020

Il convient de définir la méthode de mise en œuvre de l'observatoire du foncier. Au même titre que l'observatoire du foncier économique, il s'agira de définir avec les partenaires (Métropole Rouen Normandie, Établissement public foncier de Normandie, etc.) les priorités d'observations et d'analyses et la structuration des données et indicateurs en conséquence. Dans ce cadre, l'Agence apportera son appui en matière d'animation notamment à travers la tenue de groupes techniques de travail et la définition d'une méthode de connaissance et d'analyse.
Il s'agira également à terme de disposer d'une vision prospective partagée du territoire et de bénéficier d'un outil d'aide à la définition de politiques publiques en matière d'habitat et plus généralement d'aménagement.

Agglo Seine Eure

Dans le cadre du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat de l'Agglo Seine Eure, le montage d'un observatoire du foncier, de l'aménagement et de l'habitat a été initié en 2018. Cet observatoire a vocation à évaluer l'efficience des politiques publiques en matière de planification et notamment du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, dont l'approbation est prévue fin 2019.

2019

Le travail de préfiguration des différentes approches thématiques de l'observatoire s'est poursuivi. Au cours de cette période, des conventions partenariales ont été formalisées avec l'Établissement public foncier de Normandie et l'Observatoire du logement neuf en Normandie, en vue de disposer de données comparables à différentes échelles. Elles permettent ainsi d'inscrire le dispositif dans un cadre partenarial élargi.
Ce travail méthodologique permet à la collectivité de se doter d'une feuille de route organisationnelle et de contenu pour démarrer le cycle de travaux et les intégrer dans le processus évaluatif.
Dans le cadre de cette démarche, un portrait de territoire à l'échelle du nouveau périmètre de l'intercommunalité a été réalisé.

2020

Le cycle de l'observatoire débutera, en 2020, avec l'engagement des travaux et la production de plusieurs documents. L'Agence prendra en charge ceux relatifs à :
- la production de logements ;
- la localisation de la production de logements ;
- l'analyse des marchés fonciers et immobiliers.

Parallèlement à la production de ces documents, les bases de données alimenteront les réflexions des équipes en charge de la mise en œuvre du plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de programme local de l'habitat, et constitueront le socle d'analyse de son évaluation à mi-parcours.
Il conviendra également d'analyser les possibilités d'élargir la démarche aux territoires qui le souhaiteraient.

Structure de l'observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglo Seine Eure

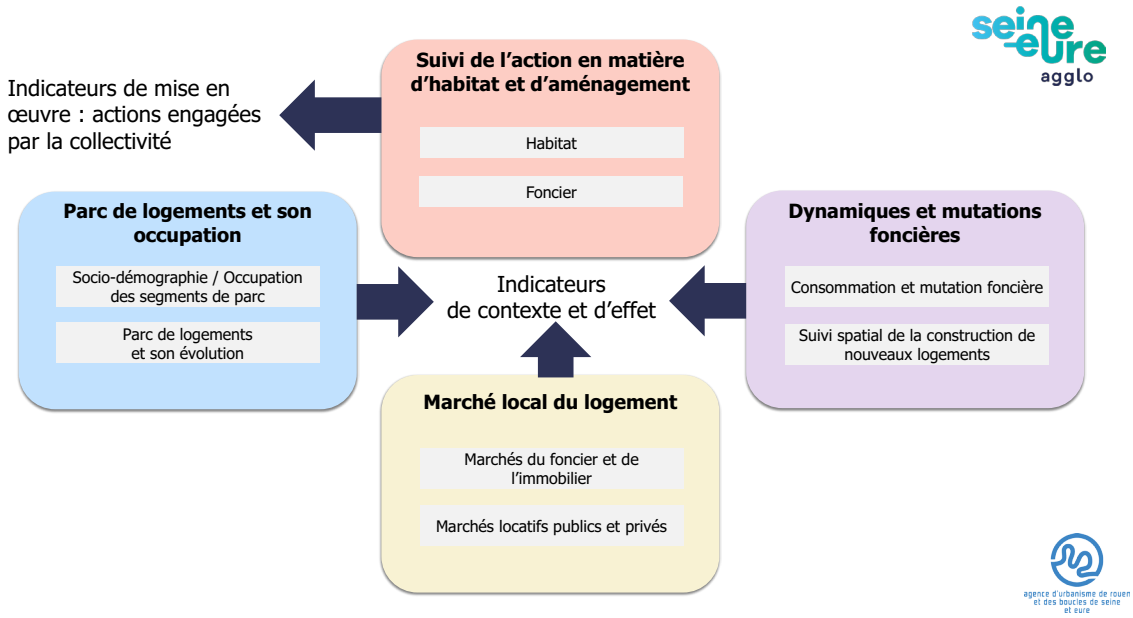

2.3 Économie

2019

L'Agence a été missionnée pour reprendre l'observatoire du foncier économique auparavant piloté par la Chambre de commerce et d'industrie de Rouen Métropole.
À ce titre, plusieurs réunions de travail Métropole Rouen Normandie/Agence et avec les partenaires de la démarche (Rouen Normandy Invest, Rouen Normandie Aménagement, Ports du Havre, Rouen et Paris) ont été conduites.
Ce travail a permis la mise à jour de la base de données de l'offre de foncier économique.
Un outil de consultation des données (wepmapping, tableaux de bord interactifs) a également été mis en place.
Un travail de confrontation de l'offre foncière et de la demande des entreprises est initié, à partir du 4e trimestre 2019, avec les équipes de la Métropole Rouen Normandie et de Rouen Normandy Invest.
En complément, l'Agence a été sollicitée pour renseigner une base d'indicateurs économiques, à l'échelle de la Métropole, permettant de suivre sur la durée, l'évolution des dynamiques économiques sur le territoire au regard du projet métropolitain. Cette démarche intègre un point sur l'évolution de l'emploi sur le territoire métropolitain. Il s'agit de donner une lecture synthétique des dynamiques économiques et de l'emploi à l'œuvre dans la métropole rouennaise à partir de l'exploitation des données de l'emploi salarié privé (Agence centrale des organismes de sécurité sociale) sur la période 2007-2018.

2020

L'évolution de l'observatoire sera engagée, à l'échelle du territoire du pôle métropolitain, vers un outil commun et partagé :
– De centralisation et mutualisation de données relatives au foncier et à l'immobilier à vocation économique ;
– De connaissance et compréhension du territoire, des tendances économiques qui s'y manifestent et d'anticipation de celles à venir ;
– D'aide à la définition de la politique économique foncière et immobilière du territoire.
Il s'agira de définir avec les partenaires (Métropole Rouen Normandie, Rouen Normandy Invest, Établissement public foncier de Normandie, etc.) les priorités d'observations et d'analyses et la structuration des données et indicateurs en conséquence. Dans ce cadre, l'Agence apportera son appui en matière d'animation notamment à travers la tenue de groupes techniques de travail et la définition d'une méthode de connaissance et d'analyse permettant d'accompagner les acteurs dans la connaissance des tendances et le développement endogène et exogène du territoire et de ses liens avec les problématiques foncières auxquelles les territoires sont confrontés.

Outil de consultation en ligne de la base de données du foncier éco

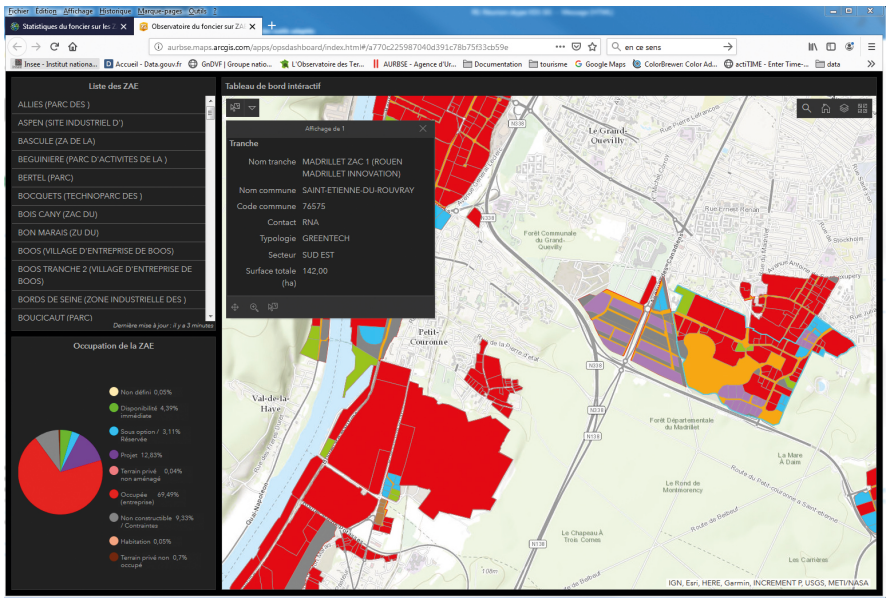

LA VALLÉE DE LA SEINE

Les agences d'urbanisme de Paris (APUR), de Caen (AUCAME), de Rouen (AURBSE), du Havre (AURH) et de l'Île-de-France (IPR) sont unies depuis 2010 au sein d'une démarche de coopération.
Elles constituent un réseau d'experts qui accompagnent l'État et les Régions Île-de-France et Normandie dans la mise en œuvre du schéma stratégique de la Vallée de la Seine, porté par la Délégation interministérielle de la Vallée de la Seine. Le Contrat de Plan interrégional 2015-2020 attribue des financements par fiche-actions pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable de la Vallée de la Seine. L'Agence est investie à plusieurs titres dans ce projet.

Fiche 1.1 — Contrat de Plan interrégional État-Régions : coopération des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine

2019

Au cours de l'année, l'Agence a concouru à l'alimentation de l'outil de cartographie en ligne Vallée de la Seine et a également coréalisé une étude thématique de juin 2018 à juillet 2019 relative au tourisme fluvial en Vallée de la Seine. Celle-ci a été présentée aux partenaires lors de la rencontre de la coopération des 5 agences d'urbanisme le 4 juillet, en Préfecture d'Île-de-France.
Jusqu'à la fin du Contrat de Plan interrégional État-Régions, le copilotage des démarches de coopération est assuré conjointement par l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole et l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure.

2020

Cette dernière phase est marquée par la mise en œuvre de la démarche « Seine Visions 2040 ». Une série de quatre ateliers est organisée par les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine sur le principe d'un cycle d'échanges et de travail. Ce cycle doit permettre d'identifier collectivement des sujets prospectifs qui pourront être approfondis dans le cadre du prochain Contrat de Plan interrégional État-Régions. Les échanges aboutiront à des propositions concrètes sur les thèmes à aborder et sur la manière de les traiter.
Les ateliers seront successivement animés, entre décembre 2019 et janvier 2020, par l'Atelier parisien d'urbanisme, l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole, l'Institut Paris Région et l'Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'Estuaire de la Seine :
- Mobilités dans la Vallée de la Seine : pratiques économes et intermodalités
- Foncier : la fin de l'artificialisation ?
- Énergie et adaptation aux crises climatiques
- Mutations des activités économiques : de nouveaux facteurs de compétitivité

Ce cycle se clôturera par la 5e rencontre des agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine organisée à Rouen à l'automne 2020.
En complément, un atlas synthétisera les principaux travaux cartographiques réalisés. Il permettra d'illustrer graphiquement les enjeux de la Vallée de la Seine, identifiés dans le cadre des ateliers, à l'horizon 2040.
Comme pour chaque phase de mise en œuvre de la convention-cadre, la période 2019-2020 fait l'objet d'un avenant venant préciser les travaux à réaliser et les modalités.

Réunion de travail Vallée de la Seine, en présence du Préfet Philizot, le 4 octobre 2019 à Rouen

Fiche 1.4 — Contrat de Plan interrégional État-Régions : suivi et accompagnement des études sur les sites stratégiques

2019

À la suite du diagnostic réalisé en 2018 sur le site stratégique Val d'Hazey-Gaillon, l'Agence a travaillé à la formalisation d'une esquisse pour la requalification de la RD 316 en boulevard urbain. Ce travail a fait l'objet d'une restitution aux élus en mars 2019.

L'Agence a été missionnée pour mener un diagnostic territorial du site stratégique Louviers-Audresset afin d'identifier les enjeux et assurer ainsi la cohérence et la bonne insertion du projet dans son environnement architectural, urbain et paysager. Le diagnostic a été livré en mai 2019 et sera une pièce constitutive de l'appel d'offres lancé prochainement pour le recrutement d'un groupement chargé d'élaborer une esquisse d'aménagement sur le site. En préambule de cette étude, l'Agence a organisé, en juillet 2019, un diagnostic en marchant pour sensibiliser les élus et les techniciens de l'agglomération aux enjeux du site.

2020

L'Agence poursuit son accompagnement auprès des territoires concernés en restant associée aux différentes études (étude d'opportunité foncière, étude hydraulique, plan de prévention du risque inondation...) et démarches (appel à manifestation d'intérêt-Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie — ADEME —, Étude Secteur Gare-Établissement public foncier de Normandie...). Sur le site stratégique Val d'Hazey-Gaillon, l'Agence est chargée de synthétiser l'ensemble des études conduites en vue de produire un schéma synthétique d'aménagement (type Plan guide).

LE SUIVI ET L'ARTICULATION DES DOCUMENTS DE PLANIFICATION

La coopération interterritoriale est au cœur de l'activité de l'Agence qui se positionne comme lieu de dialogue et de débat. En 2020, elle poursuivra ses actions d'accompagnement des collectivités aux échelles intercommunales et régionales.

InterSCoT

2019

Le travail de suivi des indicateurs s'est poursuivi, en parallèle de la réflexion de l'évolution des schémas de cohérence territoriale évoquée par le Ministère de la cohésion des territoires, notamment à l'aune de l'émergence de stratégies à plus large échelle comme le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui requestionnent l'articulation des documents de planification entre eux.

2020

Il est proposé de faire évoluer la démarche vers l'animation d'un groupe de travail et d'échanges à géométrie variable intégrant davantage d'interlocuteurs techniques et politiques issus des collectivités adhérentes, mais également des institutions partenaires (Région, État, Établissement public foncier de Normandie, etc.). Ce groupe d'acteurs questionnera les stratégies de territoires à grande échelle sous le spectre prospectif des coopérations interterritoriales à initier ou renforcer.

Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET)

2019

La Région Normandie a présenté son projet de schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires en assemblée plénière en décembre 2017. L'Agence a rédigé une note synthétique du document arrêté, à destination de ses membres.
À l'issue de l'enquête publique, la Commission permanente a émis un avis favorable sur le Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires. Il sera définitivement adopté d'ici la fin de l'année 2019 par le Conseil Régional avant d'être approuvé par le Préfet. La prise en compte par tous les acteurs normands sera effectuée en 2020.

2020

Dans le cadre de sa mise en œuvre, il conviendra de poursuivre l'accompagnement des territoires dans la prise en compte et la traduction, dans leurs documents et stratégies de planification, des orientations qui y sont définies.

Accompagnement des documents de planification et stratégies territoriales

Inter-Caux-Vexin

2019

À la suite d'échanges avec les services de la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin, il a été identifié des besoins relatifs à une ingénierie territoriale spécifique dans la perspective de l'élaboration d'un document de planification intercommunal. L'Agence a réalisé l'évaluation du potentiel foncier des communes de polarité 1 et 2 du schéma de cohérence territoriale du Pays entre Seine et Bray (auxquelles s'est ajouté Bosc-le-Hard, commune hors schéma de cohérence territoriale, mais équivalente à une polarité de niveau 2), soit 14 communes. Ce travail a fait l'objet d'une restitution aux élus à l'automne. Une restitution collective se tiendra au premier trimestre 2020.

2020

La méthode d'évaluation du potentiel foncier assure un recensement précis des disponibilités et opportunités foncières présentes dans le tissu urbain constitué. Ce référentiel permet notamment le suivi et l'analyse des dynamiques de mutation du foncier. Cette base de données peut être mobilisée dans le cadre de démarches d'observation.
Par ailleurs, la Communauté de communes va engager le bilan à mi-parcours du Schéma de cohérence territoriale. Elle souhaiterait mobiliser l'Agence sur un accompagnement méthodologique, pour lequel le niveau d'assistance envisageable reste à définir.

Politique supra communale et déclinaison locale

2020

La politique intercommunale en matière d'aménagement de l'espace peut nécessiter un accompagnement local visant une traduction territorialisée des actions conduites. L'Agence propose d'initier une expérimentation auprès des intercommunalités afin d'apporter son expertise ponctuelle sur un sujet d'aménagement. Il s'agira de travailler à la transcription d'un enjeu d'aménagement partagé (maîtrise de la consommation d'espace, renouvellement du tissu urbain constitué, etc.) à un échelon opérationnel.
À ce titre, et dans la continuité de la démarche engagée, l'Agence accompagnera les services de la Métropole, dans l'analyse des complémentarités de développement du tourisme fluvial sur le territoire elbeuvien, initiée dans le Contrat de Plan interrégional État-Régions Île-de-France et Normandie.

LES DÉMARCHES PARTENARIALES ET LE DIALOGUE INTERTERRITORIAL

L'Agence apporte son expertise et ses ressources au service des projets portés par ses collectivités adhérentes.

La Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU)

La plateforme a vocation à croiser les savoirs scientifiques et l'expertise opérationnelle pour mieux comprendre les enjeux et les évolutions associés aux villes et aux territoires. Elle capitalise, à des fins d'action, les connaissances établies sur les métropoles et en assure la diffusion auprès du public professionnel et universitaire.
La création récente de la Métropole Rouen Normandie en 2015 intègre un nécessaire changement d'échelle dans l'appréhension du territoire et le déploiement de nouvelles politiques publiques.
Il s'agit alors d'examiner ce qui a rendu possible ce processus, comment il s'est déroulé, mais aussi d'en mesurer l'impact, notamment dans les modes de relation avec le tissu productif local et la prise en charge des dynamiques sociales et environnementales. Ce travail s'est articulé, dans sa première partie, autour du rapport « La Métropole et les autres » et s'inscrira dans sa seconde partie, dans la réflexion relative à l'accès aux centralités plurielles.
L'Agence participe ainsi aux côtés de la Métropole à la démarche de réflexion engagée, et particulièrement aux questionnements relatifs aux modes de coopérations territoriales et aux mobilités intelligentes.

Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) : coopérations

Le Commissariat général à l'égalité des territoires, en partenariat avec France Urbaine et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF), a lancé à l'été 2018 deux démarches parallèles : la première visait à établir un état des coopérations interterritoriales existantes, la seconde à réfléchir avec quatre métropoles à l'avenir de leurs coopérations, en s'appuyant sur le dispositif de la « Fabrique coopérative ».
La Métropole Rouen Normandie s'est portée volontaire pour intégrer ce travail qui a également associé les métropoles de Brest, Nantes et Toulouse. Il s'est notamment traduit par des ateliers, auxquels a participé l'Agence, visant à la formulation des recommandations sur le plan national pour renforcer les coopérations interterritoriales et à l'élaboration des pistes d'action envisageables au plan local.

Territoires d'industrie

Territoires d'industrie s'inscrit dans une stratégie du Gouvernement de reconquête industrielle et de développement des territoires. 124 « Territoires d'industrie » ont été identifiés dans toute la France comme des territoires à forte dimension industrielle, dont la Vallée de la Seine. L'axe Seine est un corridor de développement, reliant Paris à l'estuaire, qui en fait historiquement une zone stratégique d'échanges, un grand territoire industriel et portuaire. L'ambition est d'en faire un territoire d'industrie de référence, attractif à l'échelle internationale.
À ce titre, la création d'un nouvel écosystème pour la filière des batteries de nouvelles générations est en projet (gigafactory). L'Agence apporte son soutien technique à la démarche notamment en réalisant des productions cartographiques.

Grandes infrastructures

Dans le cadre des grands projets initiés sur le territoire, notamment Rouen Seine cité (nouvelle gare, quartier Flaubert, quartier Luciline, etc.), la ligne nouvelle Paris-Normandie et la liaison autoroutière A28-A13, l'Agence est mobilisée aux côtés des acteurs afin de leur apporter les données qualitatives et quantitatives dont elle dispose et mettre à profit son expertise en la matière.

Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

La Fédération nationale des agences d'urbanisme regroupe une cinquantaine d'organismes publics d'étude et de réflexion sur l'aménagement et le développement des grandes agglomérations françaises. Elle est un lieu privilégié de dialogue, et prend position dans les grands débats nationaux et européens sur les politiques urbaines et l'avenir des villes. Le réseau technique de la Fédération nationale des agences d'urbanisme rassemble 1500 professionnels de l'urbanisme, ancrés dans les réalités locales.
L'Agence est investie auprès de la fédération et du réseau des agences et participe aux démarches de capitalisation et de production collective des savoirs et des expériences. À ce titre, l'Agence contribue à des démarches d'observation territoriale, comme les publications Métroscope et Observ'agglo au cours de l'année 2019.

10 ans de l'Agence

En 2020, l'Agence fêtera ses dix ans d'existence, c'est l'occasion de réaliser :
• Des supports de présentation et de communication de l'Agence et de ses missions ;
• Un portrait de territoire qui visera à actualiser et partager la connaissance commune des phénomènes d'influence et d'interdépendance qui structurent le territoire. Il s'agira d'un focus basé sur les principaux référentiels statistiques visant à donner une lecture synthétique des caractéristiques du territoire. Son livrable, synthétique et facilement appréhendable est envisagé comme un document support notamment pour les équipes politiques qui débuteront leur mandat ;
• Des plaquettes « chiffres-clés » des territoires des aires urbaines ;
• Un cycle de séminaires prospectifs visant à analyser, à une échelle élargie (Métropole Rouen Normandie, Agglomération Seine-Eure, Communauté de communes Inter-Caux-Vexin, Lyons Andelle, Caux-Austreberthe, Roumois-Seine, Yvetot Normandie), les liens de coopérations existants ou à construire entre les territoires afin de développer un référentiel commun de lecture du territoire, partager une vision et construire les scènes transactionnelles.

LES RESSOURCES

Centre de ressources

L'Agence met à disposition des partenaires, adhérents et acteurs du territoire, un ensemble d'outils accessibles librement sur son site web www.aurbse.org
- Plus de 2500 images HD
- Près de 3000 références bibliographiques et documents numériques
- 100 cartes au format PDF et JPEG
- 25 000 références d'articles de presse depuis 2011
- Un portail de cartographie interactive

Elle propose également le catalogue complet des études publiées par l'Agence depuis 2010. Celles-ci sont également disponibles sur le portail national fnau.org.

L'Agence est également présente sur les principaux réseaux sociaux (Twitter, Facebook, Linkedin). En 2019, ce sont plus de 1 000 personnes qui suivent l'actualité de l'Agence sur ces différents médias.

LES PUBLICATIONS 2019

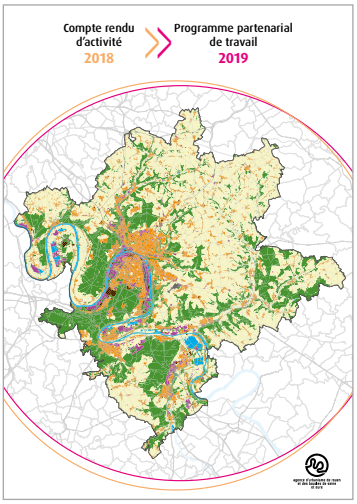

Compte rendu d'activité 2018
Programme partenarial de travail 2019

Rouen, AURBSE, 2018 - 38 p., cartes, graph., phot.

Le programme partenarial de travail s'est concentré sur les principales expertises de l'Agence : mesure de l'usage de l'espace, foncier et aménagement, dynamiques économiques et socio-démographiques, mobilités.

Site stratégique de Louviers Audresset. Communauté d'agglomération Seine-Eure

Rouen, AURBSE, 2019 - 12 p., cartes, ill.

Ce travail collectif s'inscrit dans le cadre de l'axe 1 « Gestion de l'espace et développement durable » du Contrat de Plan interrégional Vallée de la Seine 2015-2020 (CPIER).

L'Agence d'Urbanisme de Rouen a été missionnée pour mener un diagnostic territorial du site stratégique de Louviers-Audresset afin d'identifier les enjeux et assurer ainsi la cohérence et la bonne insertion du projet dans son environnement architectural, urbain et paysager. Le diagnostic a été livré en mai 2019 et sera une pièce constitutive de l'appel d'offre lancé prochainement pour le recrutement d'un groupement chargé d'élaborer une esquisse d'aménagement sur le site. En préambule de cette étude, l'Agence a organisé en juillet 2019, un diagnostic en marchant avec les élus et les techniciens de l'agglomération en vue de sensibiliser l'ensemble des acteurs aux enjeux du site.

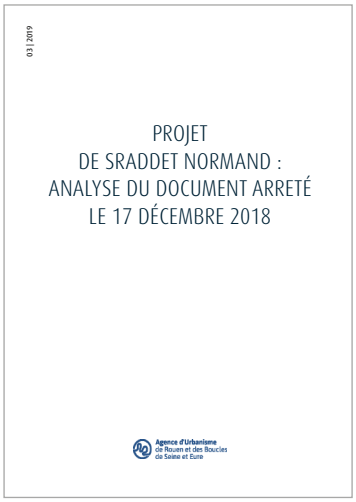

Projet de SRADDET normand : analyse du document arrêté le 17 décembre 2018

Rouen, AURBSE, 2019 - 14 p., ill.

Ce document est une analyse synthétique du projet de SRADDET normand, produite à partir des documents provisoires arrêtés le 17 décembre 2018 par le Conseil Régional de Normandie.

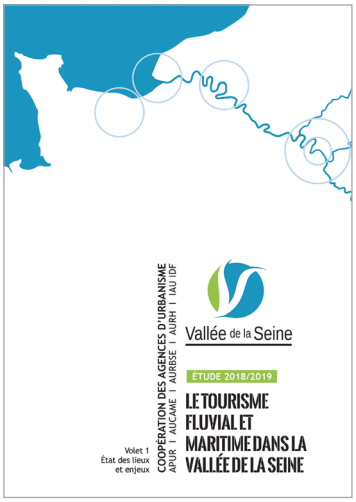

Le tourisme fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine
Volet 1 : état des lieux et enjeux

Paris, AURH — APUR — IAU-îDF — AURBSE — AUCAME, 2019 - 52 p., phot., cartes

Cette synthèse constitue le premier volet du travail 2018/2019 des agences de la Vallée de la Seine sur le tourisme fluvial. Elle propose dans un premier temps un résumé des interventions de la matinée du 30 novembre 2018 qui a réuni tous les acteurs du secteur à l'échelle de l'axe Seine. Dans un second temps, une analyse des enjeux par les agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine est proposée. Elle constitue l'amorce d'une analyse territoriale, dont le principe est présenté en troisième partie.

Le tourisme fluvial et maritime dans la Vallée de la Seine
Des escales aux territoires

Paris, AURH — APUR — IAU-îDF — AURBSE — AUCAME, 2019 - 176 p., phot., cartes

L'étude se présente en deux parties. Le premier chapitre établit un cahier des enjeux liés au développement de la croisière fluviale et maritime dans la Vallée de la Seine, à partir des interventions d'acteurs du secteur lors de la matinée d'échanges organisée au Pavillon de l'Arsenal à Paris le 30 novembre 2018. Le second chapitre présente une analyse territoriale des croisières fluviales et maritimes dans la Vallée de la Seine en 5 séquences géographiques de Cherbourg à Paris. Une synthèse à l'échelle de la Vallée de la Seine met enfin en évidence les caractéristiques du développement actuel des croisières dans la Vallée de la Seine et propose des pistes d'évolution, dans une optique de renforcement des liens entre le secteur et les territoires qui l'accueillent.

OMMeR
Observatoire des mobilités de la Métropole Rouen Normandie
Chiffres-clés 2018

54 p., cartes, graph.

Paru pour la première fois en 1995, l'Observatoire de la Sécurité et des Circulations sur l'Agglomération Rouennaise (OSCAR) a connu de nombreuses transformations liées aux évolutions sociétales et législatives en matière de transports publics, d'environnement et d'urbanisme. Outil de « suivi » des circulations dans les années 2000, puis observatoire des déplacements, il devient Observatoire des Mobilités de la Métropole Rouen Normandie (OMMeR) en 2018. Il conserve sa mission d'origine qui consiste à compiler les données de transports de la Métropole, tous modes confondus, et à les présenter sous la forme de chiffres clés de l'année précédant sa publication (ici les chiffres de 2018). Cette édition s'accompagne également de la valorisation des données de l'observatoire via le portail de cartographie interactive de l'agence d'urbanisme, permettant la consultation de nombreuses données géographiques et de leurs historiques.

Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
101, Bd de l'Europe — CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org — Site : www.aurbse.org

ETU166